



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Les Avanchers-Valmorel le 11 juin 2018 à vingt heures, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

Étaient présents : Mathieu CHENAL, Jean-Christophe GROGNIET ; Marie GUNIE ; Samuel LEDANOIS ; Jean-Christophe MARTIN ; Pierre MERMIN ; Erika PIANI ; Julie PONT, Annie RELIER ; Annie RELIER-TISSERAND ; Sylvie THOMAS ; Annie VANDEKERCKHOVE ; Jean-Michel VORGER

Représentés : Jean-Louis BAZIN par Jean-Michel VORGER

Le Conseil a choisi pour secrétaire Julie PONT

Le compte rendu du 16 mai 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité d'effectuer des modifications sur le budget dépenses d'investissement 2018, qui s'équilibrent à 0€.

2 - TARIFS CANTINE 2018-2019

Monsieur le Maire informe que le service cantine périscolaire est largement déficitaire, mais apporte cependant une grande qualité de repas aux enfants ; ainsi compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie de 1.6% sur un an, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs de 1% environ par rapport à 2017-2018, et

FIXE ainsi qu'il suit les prix des repas au restaurant scolaire à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2018

- carte nominative d'abonnement trimestriel 176.45 €
- carnet de 10 tickets (soit le ticket 4.64 €) 46.40 €
- ticket à l'unité 5.05 €
- carnet de 10 tickets Enseignants (soit le ticket 8.13 €) 81.30 €

3 - TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE 2018/2019

Le service garderie périscolaire approchant l'équilibre financier, Le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation des tarifs et fixe ainsi que suit les conditions d'accueil :

Période : Du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019, en dehors des périodes de vacances scolaires et des jours fériés ou de grève.

Horaires : Les lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30

Tarifs	1er Trimestre du 03/09 au 21/12/2018	2ème trimestre du 07/01 au 12/04/2019	3ème Trimestre du 29/04 au 05/07/2019
Forfait matin et soir	262 €	225 €	173 €
Forfait matin	108 €	92 €	71 €
Forfait soir	242 €	207 €	160 €
Tarif matin : 2,40 €	Tarif soir : 5,40 €	Tarif à la ½ heure :	1,20 €

4 - SUBVENTIONS 2018

Le Conseil Municipal **DECIDE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 100.00 € à l'association ENJEU SPORT pour le soutien à 'enseignement complémentaire Education Physique et Sportive du Lycée de Moutiers.

Mairie

Chef Lieu - 73260 Les Avanchers-Valmorel

Tél. : 04 79 09 83 27

mairie@valmorel.com





Les Avanchers Valmorel

FONCIER

1 – Echange Consorts MURAT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la nécessité de régulariser l'emprise foncière du réservoir d'eau potable de 40 Planes par une proposition d'échange entre les Consorts Murat et la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose, avec 1 voix contre et 1 abstention, l'échange suivant :

La commune apporte à l'échange :

- ZH 41 pour 1 296 m²
- ZD 84 pour 1415 m²
- ZH 639 pour 123 m²

Soit un total de 2 834 m²

Les consorts Mura apportent à l'échange :

- ZD 82 pour partie soit 510 m²
- ZA 159 pour 1 782 m²
- ZA 38 pour 1029 m²

Soit un total de 3321 m²

Chacun des biens échangés sont évalués à la même somme; en conséquence, le présent échange se fera sans soulte. Ces parcelles seront cédées gratuitement à la CCVA ayant compétence en eau potable. Les frais d'établissement des documents d'arpentage et les frais d'établissement de l'acte notarié seront pris en charge par la CCVA

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

2 – PROJET “e-Wax Festival by Valmorel”

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'organisation d'un festival de musique électro :

- « e-Wax festival by Valmorel »
- Les 12, 13 et 14 avril 2019

Ce festival, organisé sur 3 jours et s'adressant à une clientèle d'environ 18-30 ans serait produit par la SPL Valmorel Gestion, la marque communautaire européenne détenue à 50% par la mairie, NRJ nationale sera le partenaire radio.

Les concerts auraient lieu en journée au sommet des 3 remontées mécaniques principales de la station, et en soirée à l'entrée de la station.

Le budget prévisionnel, pour 4 000 festivaliers, est :

- Dépenses : 1 160 000 €
- Recettes : 1 030 000 € avec un sponsoring, à ce jour, à hauteur de 100 000 €

21h30 : Départ de Jean-Christophe MARTIN – Donne pouvoir à Jean-Christophe GROGNIET.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet de festival.

Le conseil entend:

Monsieur le Maire : Le Critérium du Dauphiné a été une très belle réussite. Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des bénévoles qui ont répondu nombreux, ainsi que l'ensemble des services techniques, et particulièrement Monsieur Florian COMBREAS, pour leur remarquable travail.

Sylvie THOMAS : Le prochain bulletin municipal sera publié à l'automne 2018. Il n'y aura pas d'édition été 2018.

Annie VANDEKERCKHOVE : informe des nombreux dégâts provoqués par la neige sur le chemin piéton Montolivet à 40 Planes. L'entretien est prévu avant début d'été.

Jean-Christophe GROGNIET : souhaite qu'un rappel sur les conditions et autorisations de circulation sur les chemins de montagne soit fait aux usagers

Annie RELLIER-TISSERAND souhaiterait qu'une communication sous forme de news letter ou informations sur un site web, soit faite concernant les travaux du télésiège du Mottet

L'ensemble du conseil municipal remercie le comité de fleurissement et les bénévoles pour les magnifiques massifs de fleurs qui ont été aménagés sur l'ensemble de la commune.

La séance est levée à 22h30